

**COMITE D'ETABLISSEMENT
SANOFI-AVENTIS
USINE DE VERTOLAYE**

L'Inter Syndicale CGT et FO

Madame, Monsieur

**Notre système de prévoyance et
remis en cause.**

Les faits :

La direction Sanofi-Aventis est actuellement en négociation avec les organisations syndicales afin d'harmoniser les contrats des trois groupes Aventis, Sanofi-Synthelabo et Sanofi-Pasteur. Elle compte exclure du contrat en préparation, les anciens salariés : préretraités, retraités... Il y a un risque majeur pour les actifs, les retraités, les invalides, les préretraités de voir leur cotisation et celle de leur conjoint (non à charge, c'est à dire qui travaille ou a travaillé) augmenter sans qu'une baisse des remboursements ne soit exclue.

Ce que nous payons aujourd'hui :

Les CAA paient un tiers des cotisations APGIS, le reste est pris en charge par l'employeur. Les retraités cotisent 81.72€ par mois au lieu de 112.10€ pour les adhérents individuels (Option 1), compte tenu de la dotation versée par l'employeur au moment de l'harmonisation RPR/HMR qui permet de lisser l'augmentation des cotisations, lesquelles devraient passer à taux plein vers ~2008.

Ce que nous payerons si nous laissons passer ce projet :

Environ 150€ par personne, compte tenu que les risques ne seront plus mutualisés avec les actifs et que les retraités ou assimilés sont considérés comme consommateurs de plus de soins.

Nous vous proposons de participer à une réunion d'information

**Jeudi 1^{er} juin 2006
Salle Régis Combe Chevaleyre
JOB
De 14 h 30 à 17 heures**

Afin d'appuyer les organisations syndicales d'actifs et de retraités qui s'opposent à ce projet, nous envisageons un rassemblement le jour et sur le lieu de la prochaine réunion avec la direction. Nous demandons qu'une délégation soit reçue.

8 juin à 11 heures, 174 avenue de France Paris 13^{ème}

**le secrétaire
M Rezig**